L'Information du forestier

Région de Québec

SPFRQ

VOL. 41, Nº 1, JANVIER 2026

Publié par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, 5185, rue Rideau, Québec, Qc, G2E 5S2
Tél. : 418 686-3522 • Téléc. : 418 686-3519 • Courriel : spfrq@spfrq.qc.ca • Web : www.spfrq.qc.ca

Port payé à Québec — Courrier deuxième classe
Numéro de convention de la Poste-publications 40032265

Assemblées de secteurs 2026

Avis de convocation

Les producteurs de bois et les propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués aux assemblées de secteurs 2026 du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

Les réunions se tiendront **exclusivement en virtuel** aux dates inscrites dans le tableau ci-dessous. Vous devez obligatoirement **vous préinscrire par courriel au plus tard 48 heures avant la tenue de votre assemblée de secteur auprès du secrétariat au spfrq@spfrq.qc.ca** afin d'obtenir la procédure à suivre et le lien pour participer à la visioconférence Zoom le soir venu.

Veuillez prendre note que vous aurez l'occasion, lors des assemblées, de proposer des résolutions pouvant être présentées à l'assemblée générale annuelle du SPFRQ qui se déroulera le **mardi 28 avril 2026**. Nous comptons sur votre appui et votre participation active à ces assemblées.

Projet d'ordre du jour

1- Mot de bienvenue
2- Lecture et adoption de l'avis de convocation ainsi que du projet d'ordre du jour
3- Nomination des délégués pour l'assemblée générale annuelle du mardi **28 avril 2026**
4- Élection des administrateurs (dans les secteurs concernés)
5- Suivi négociation de nouvelles conventions sciage avec le CIFQ
6- Situation dans les marchés
7- Propositions de résolutions
8- Affaires diverses
9- Levée de l'assemblée

Secteur	Visioconférence	Date	Heure
PORTNEUF	Zoom	Mardi, 3 février 2026	19 h
LOTBINIÈRE – MÉGANTIC et L'ÉRABLE – BÉCANCOUR	Zoom	Mercredi, 4 février 2026	19 h
CÔTE-NORD	Zoom	Jeudi, 5 février 2026	19 h
CHARLEVOIX (Élection)	Zoom	Mardi, 10 février 2026	19 h
BELLECHASSE – LES ETCHEMINS (Élection)	Zoom	Mercredi, 11 février 2026	19 h
RIVE-SUD et RIVE-NORD DE LA CAPITALE (Élection Rive-Nord)	Zoom	Jeudi, 12 février 2026	19 h

Note : Si vous ne pouvez pas participer à votre assemblée de secteur, le **formulaire d'engagement** pour être nommé délégué à l'assemblée annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec se trouve à la page 8.

Renouvellement de la cotisation

Soutenez votre Syndicat !

Il est temps pour les membres de renouveler leur adhésion au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, en payant la cotisation 2026. Si vous êtes déjà membre, vous recevrez bientôt un formulaire par la poste. Les personnes intéressées qui ne sont pas membres peuvent aussi adhérer, en demandant un formulaire au secrétariat du Syndicat, à spfrq@spfrq.qc.ca, ou en le téléchargeant à partir du site Web au www.spfrq.qc.ca sous l'onglet Mon syndicat/Devenir membre.

Pourquoi devenir membre ? Avant tout pour soutenir une organisation dont la mission première est de défendre l'intérêt de la collectivité des propriétaires de forêts privées. Ce soutien n'est pas que financier. Il est aussi symbolique. En payant une cotisation annuelle de 40 $ (plus taxes), vous montrez que les actions du Syndicat et les dossiers qu'il défend sont importants pour vous.

Avantages offerts aux membres

Être membre, c'est pouvoir participer aux instances du Syndicat et contribuer au choix de ses orientations et activités. C'est aussi avoir accès aux avantages suivants :

1- Obtenir un rabais de 10 % sur tous les produits vendus par **Équipements Techno-for**. Ce distributeur offre une gamme étendue d'équipements pour les forestiers. www.techno-for.ca
2- **Mécano R. L. Équipement inc.** offre une réduction de 10 % sur les pièces. Cette entreprise se spécialise dans la réparation et la vente de machinerie forestières. www.mecanorl.com
3- **Groupe VRSB Arpenteurs-Géomètres** offre un rabais de 10 % sur les services d'arpentage standard. L'entreprise est composée de spécialistes en arpentage et en géomatique. www.vrsbarpenteur.com
4- Devenir sans frais supplémentaires membre des **Amis de la forêt privée**, un groupe mis sur pieds par la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). À ce titre, vous avez droit aux avantages suivants :
   - Revue *Forêts de chez nous* quatre fois par année ;
   - Infolettre *Forêts de chez nous PLUS,* publiée 12 fois par année par la FPFQ ;
   - Revue de presse de la forêt privée, 52 publications par année ;
   - Rabais **Avantages UPA** (ADM Sport, Can-Am, Groupe Hospitalité Westmont et Rogers) ;
   - Rabais de 30 % dans les petites annonces du journal La Terre de chez nous ;
   - Rabais de 30 % sur l'abonnement du journal La Terre de chez nous.
5- De plus, le Syndicat réalise exclusivement pour les membres une édition spéciale du journal *Info Membres* incluant votre carte de membre vous donnant droit aux différents privilèges.

Conseil d'administration

Trois postes à pourvoir

Le conseil d'administration du Syndicat est composé de neuf administrateurs représentant les producteurs de différents secteurs géographiques. Le mandat d'un administrateur est de trois ans et il est rééligible. Trois postes sont à pourvoir chaque année. Lors des prochaines assemblées de secteurs de l'hiver 2026, les postes suivants seront à combler :

Secteur	Territoire	Administrateur sortant
Secteur 1 Bellechasse-Les Etchemins	a) Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon ; b) Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC Les Etchemins.	**M. Michel Côté***
Secteur 7 Rive-Nord de la Capitale	a) Le territoire des Villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette ; b) Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier ; c) Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré ; d) Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.	**M. Pierre Bertrand***
Secteur 8 Charlevoix	a) Le territoire de la MRC de Charlevoix ; b) Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.	**M. Gaétan Boudreault**

* Deux membres ne souhaitent pas solliciter un nouveau mandat, soit M. Michel Côté pour le secteur de Bellechasse-Les Etchemins et M. Pierre Bertrand pour le secteur Rive-Nord de la Capitale.

Marche à suivre pour présenter sa candidature

Tout **membre** du Syndicat en date du **1er janvier 2026** qui est propriétaire ou possesseur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec peut présenter sa candidature dans un secteur où il possède ou détient ce bois. Il doit compléter un formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au Syndicat, au plus tard à 16 h, **dix jours** avant la tenue de l'assemblée de secteur concerné. Le formulaire doit être signé par au moins cinq membres en règle du même secteur que le candidat.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur auprès du secrétariat du Syndicat au spfrq@spfrq.qc.ca.

Un comité de mise en candidature a le mandat d'étudier la recevabilité des formulaires de candidature, conformément au règlement général du Syndicat.

Élection des administrateurs

Lors des assemblées de secteurs, les membres auront à voter pour le candidat de leur choix parmi les candidatures valides reçues. Dans le cas où une seule candidature valide est soumise, le candidat sera jugé élu par acclamation.

Déclarations d'intérêts commerciaux autres qu'à titre de producteur des administrateurs du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec

De plus, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec tient à s'assurer de la bonne gouvernance des offices et des plans conjoints qu'ils administrent. Plus particulièrement, en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (RLRQ, c. M-35.1), elle a le pouvoir de prononcer la déchéance de tout administrateur qui contrevient à l'article 89. *Ne peut occuper la charge d'administrateur d'un office, celui dont les intérêts commerciaux sont incompatibles avec la mission de l'office*. Elle peut également annuler toute décision reliée à l'application du plan administré par l'office et à laquelle l'administrateur a participé.

Article 89.1 *Au plus tard dix jours après l'assemblée générale tenue conformément à l'article 73, chaque administrateur d'un office doit déclarer à la Régie ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le plan qu'il administre.*

Tirage d'un prix parmi les membres

Tous les membres qui auront payé leur cotisation avant le 15 mars 2026 seront éligibles au tirage d'un GPS Garmin Map 64S. Ce prix de tirage sera effectué avec la collaboration des Équipements Techno-for.

Bois pour le sciage et le déroulage

Information sur les marchés

La demande pour le bois d'œuvre est assez faible en ce début d'année, ce qui se traduit par des prix moins intéressants pour le bois rond. L'incertitude est causée par l'administration américaine et ses mesures protectionnistes. Toute la filière du bois de sciage gère les inventaires de façon à répondre à la demande seulement. Certains économistes s'attendent à une reprise au printemps, mais l'improvisation américaine appelle à la prudence.

État des négociations avec les scieurs

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) représente tous les scieurs de résineux (sapin, épinette, cèdre, pruche, mélèze, pins) qui ont un permis d'usine (2000 m³s et plus de transformation annuellement) pour négocier les prix avec le Syndicat.

Le Syndicat et le CIFQ se sont rencontrés à huit reprises à ce jour. Les échanges sont moins soutenus depuis quelques mois. En conséquence, la négociation ne progresse pas aussi vite qu'espérée. Des ententes de confidentialité empêchent le Syndicat de dévoiler les détails des échanges.

Au niveau des scieurs de feuillus, il reste encore huit usines à rencontrer afin de convenir d'une convention de mise en marché.

Voici la liste des scieurs qui ont signé, à ce jour, une convention de 3e génération et pour laquelle le prix est négocié par le Syndicat ainsi que les scieurs signataires d'une convention de 2e génération. Toutes les autres scieries fonctionnent encore sous une convention de 1re génération (Entente-cadre de 1994) tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas la signature d'une nouvelle convention.

Convention de 2e génération (2019-2021)	Convention de 3e génération (2022-2024)
Bois LIB inc. Clermond Hamel ltée Matériaux Blanchet inc. Scierie Alexandre Lemay & Fils inc. Scierie Lapointe & Roy ltée Scierie Lauzé inc.	Amex Bois Franc inc. Bois Forex Canada inc. Bois Rond Usiné L. G. inc. Cèdréco Commonwealth Plywood Compagnie de placage Mégantic inc. Les Bois Poulin inc. Les Planchers Mercier inc. Scierie J.F. Girard Scierie M. S. Bilodeau inc. Scierie Préverco Scierie VP Scierie Welsh et fils inc. Vexco Via Bois inc.

Afin de connaître les particularités des différentes conventions conclues avec les scieurs, les producteurs visés par le *Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec* sont invités à consulter le site Web du Syndicat. Ils peuvent également obtenir la copie spécifique de la convention conclue avec un acheteur en particulier en contactant le Syndicat.

Transport des bois contingentés

Entente avec l'ATBRQ

Le Syndicat avait demandé la conciliation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en juillet 2025 afin de conclure les négociations entamées depuis août 2022. Le Syndicat et l'Association des Transporteurs de Bois de la Région de Québec (ATBRQ) en sont venus à une entente après deux jours de conciliation pour la convention de transport 2023-2024 et la convention 2025-2027.

Les indexations sont variables par produit par usine par municipalité. Des ajustements ont été apportés pour certains taux 2023, le reste des ajustements a été appliqué en 2024 en plus d'une indexation générale de 1 % sur tous les taux. Cette convention permettra d'uniformiser les paramètres de calcul des taux de transport par municipalité par produit par usine.

L'indexation convenue pour 2025 est de 2,5 % à partir du 1er juillet 2025. Pour 2026, l'indexation est l'IPC 2025 pour un maximum de 2,5 %. Pour 2027, l'indexation est l'IPC 2026 pour un maximum de 2,5 % plus la demie de l'IPC si supérieur à 2,5 %.

La nouvelle convention 2025-2027 précise certaines façons de faire pour réclamer des frais supplémentaires dans le cas de grande distance en forêt, de voyages légers, de bois difficile d'accès, de faible production ou autre. Ces frais étaient pour la plupart déjà prévus dans la convention, mais sans procédure d'application. La convention 2025-2027 précise la procédure à suivre pour l'application de ces surcharges. **Il est à noter que le producteur doit être informé avant la facturation de toutes sommes supplémentaires au transport**.

Également, une procédure a été produite afin de préciser comment le Syndicat va gérer le choix ou le changement de transporteur demandé par un producteur. Le changement de personnel au Syndicat des dernières années a mis au jour que l'application de procédures non écrites laisse place à beaucoup d'interprétation. Cette procédure est maintenant incluse dans la convention de transport.

Les définitions de transporteur, transporteur temporaire et producteur-transporteur ont été revues et intégrées à la convention. Certaines pénalités pour les transporteurs ont été incluses dans la convention concernant le respect des cédules, des contingents et de la convention de transport en général.

Pour toutes questions relatives au transport de bois, veuillez communiquer avec M. Martin Bélanger au 418 686-3522, poste 107.

Sondage aux producteurs de bois en 2025

Afin de parfaire les connaissances de la production de bois sur le territoire, le Syndicat enverra un court sondage en ligne aux producteurs qui ont mis du bois en marché en 2025. Ce sondage d'une dizaine de questions à choix de réponse se déroulera les premières semaines de février 2026.

Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité, pâte :

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat, avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. **Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités**.

Domtar (Windsor)

- Entente en négociation pour 2026.
- Le bois doit être produit en multilongueur.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur des billes souhaitée afin qu'il puisse mettre sa pleine charge.
- Les livraisons sont très limitées à cause d'un surplus d'inventaire à l'usine.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour le résineux.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Nouvelle entente en cours jusqu'au 31 mars 2026.
- Les livraisons se déroulent normalement.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

Forex Wood Canada inc. – Rayon d'approvisionnement de 50 km autour de Princeville

- Depuis le 15 décembre 2025, cet acheteur a commencé l'achat de biomasse. Toutes les essences sont acceptées sauf le cèdre. Le bois doit être façonné en 8, en 10 ou en 12 pieds et avoir un minimum de 2 pouces au fin bout. Le bois livré dans la cour de Bois Lib à Princeville.

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse sud seulement

- Les livraisons sont suspendues vers cet acheteur.

Bois Carthage – Bellechasse sud seulement

- Les livraisons de feuillu mélangé (qualité Sappi) et de feuillu dur à Saint-Zacharie sont suspendues.
- L'acheteur accepte seulement de la biomasse forestière avec une entente préalable avant la livraison.

Entreprise E.M.

- Le Syndicat n'a pas d'entente avec cet acheteur.

Transfobec – Portneuf seulement

- Le Syndicat n'a pas d'entente avec cet acheteur.

West Fraser (Norbord Chambord) – Charlevoix, Côte-Nord

- Le Syndicat n'a pas d'entente avec cet acheteur.

Contingents

Période du 1er avril au 31 août 2026

Prochaine émission de contingents

La nouvelle demande de contingents couvrira la période du 1er avril au 31 août 2026. Les formulaires de demande de contingents vous seront envoyés vers la fin janvier et les autorisations de production vers la fin février 2026.

N'oubliez pas de demander vos contingents, car rien ne garantit qu'il y aura de la disponibilité en cours de saison. D'autant plus que des pénalités sont prévues et obligatoires en cas de production sans contingent.

Admissibilité

Pour être admissible, le producteur doit transmettre au Syndicat, en même temps que sa demande de contingents, ses numéros de lots, la superficie des lots en question et une preuve qu'il en est propriétaire (compte de taxes) ou possesseur du bois (compte de taxes et droit de coupe).

Informations complémentaires

Vous trouverez les spécifications par produit, par usine sur le site Web du Syndicat.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements, vous êtes invités à communiquer avec M. Martin Bélanger au : 418 686-3522, poste 107 ou par courriel à mbelanger@spfrq.qc.ca.

Analyse des marchés

À quoi ressemblera le marché du bois en 2026 ?

Bien malin qui peut répondre à cette question en ce début d'année. Les indices de marchés sont à la baisse, les mises en chantier stagnent ou régressent lentement et le secteur de la rénovation est en perte de vitesse.

Les taux hypothécaires au Québec sont stables et bas comparés aux taux américains. L'inflation est, malgré tout, assez bien contrôlée au Canada comparativement à nos voisins du Sud. Les tarifs douaniers à plus de 45 % font extrêmement mal aux industriels et du même coup, tous les acteurs de la production de bois en souffrent. Quelques usines ont annoncé des fermetures partielles ou définitives.

Le Canada et les provinces mettent toutes sortes de mesures et programmes en place afin de conserver une structure de production active et prête à réagir à une éventuelle reprise. Pendant ce temps, le bois européen entre à pleine porte aux États-Unis avec peu ou pas de tarifs.

Si on ajoute le contexte géopolitique mondial avec toutes sortes de sanctions que les pays s'imposent entre eux, la boule de cristal est pas mal embuée. Dans ce contexte, il faut jouer de prudence.

Les usines gèrent leurs inventaires de façon serrés afin de répondre à la demande sans plus. Les détaillants font de même puisque la grande improvisation de l'administration américaine fait en sorte que tous les acteurs de la production de bois retiennent leur souffle.

Tout n'est pas si sombre, la production a baissé, mais elle n'est pas nulle pour autant. Cependant, c'est important que vous preniez le temps de discuter avec les acheteurs éventuels de vos productions afin de vous assurer qu'ils seront au rendez-vous lorsque viendra le temps de livrer votre bois. Vous devez être prudents aussi.

Éditorial

Un tournant vers 2026 !

L'année 2025 se termine, je souhaite revenir sur les derniers mois qui viennent de s'écouler. Votre organisation a vécu une période de profonds changements qui déstabilisent parfois, mais qui soulèvent des opportunités d'innovation.

Nous avons débuté la dernière année avec le défi d'intégrer une nouvelle application Web développée en collaboration avec plusieurs autres syndicats de producteurs de bois. Cette nouvelle application nous a forcés à revoir nos façons de faire et de répondre aux demandes des producteurs qui ont dû également s'adapter à ce changement. Les repères habituels des employés et producteurs ont changé puis nous ont amenés à les remettre en question puis voir les choses différemment.

L'intégration de l'application SPBois a été complétée puis nous sommes maintenant en processus d'amélioration et développement des fonctions afin de favoriser le partage d'informations et la collaboration entre les différents intervenants de la mise en marché du bois.

Simultanément, au cours des premiers mois de l'année, nous avons eu l'occasion d'augmenter notre collaboration avec deux syndicats voisins afin d'harmoniser nos processus comptables et d'augmenter nos synergies avec l'utilisation de la nouvelle application Web SPBois. Ce partage de connaissances améliore nos façons de faire puis accroît la résilience de nos organisations dans un contexte où les changements de personnel sont récurrents.

Je suis sincèrement convaincu que ce partage de services tel qu'on le vit au niveau comptable actuellement est une voie d'avenir pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre dans nos organisations et favoriser l'efficience de nos services communs aux producteurs.

Le numérique devenant la norme. Ces changements n'ont pas été simples, ils ont constitué un tournant pour votre organisation qui s'est engagée dans un processus d'innovation et de collaboration. Nous avons repensé nos actions et modernisé nos outils pour mieux accompagner les producteurs.

> ***« Nous débutons maintenant l'année 2026 et cette année sera celle de la consolidation. Nous continuerons à défendre rigoureusement les intérêts des producteurs, à porter leur voix auprès des partenaires et décideurs, à développer nos services et à innover.»***

Nous débutons maintenant l'année 2026 et cette année sera celle de la consolidation.
Nous continuerons à défendre rigoureusement les intérêts des producteurs, à porter leur voix auprès des partenaires et décideurs, à développer nos services et à innover.

Enfin, le changement n'a pas de fin en soi, il est devenu constant. Nous l'abordons maintenant mieux préparés, plus unis, et plus confiants.

Je remercie sincèrement toute l'équipe au Syndicat pour leur engagement et leur confiance. Ensemble, nous avons traversé une année de transition et ensemble, nous construirons celles qui viennent, avec ambition et solidarité.

Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général et secrétaire

Message du président

Votre implication est importante !

Chaque année, les assemblées de secteurs représentent un moment privilégié pour nous, les producteurs, de se rassembler, d'échanger sur nos difficultés et de faire le point sur les enjeux qui touchent l'avenir de notre production en forêt privée. Alors que notre environnement d'affaires continue d'évoluer, il est essentiel de prendre le temps de discuter ensemble de ce qui nous unit : l'exploitation responsable de nos boisés et la défense de nos intérêts communs.

Ces rencontres sont l'occasion de partager vos préoccupations, de mieux comprendre les orientations de notre Syndicat et de participer aux discussions qui guideront ses actions. Votre présence est importante. C'est en entendant vos réalités et vos attentes que nous pouvons représenter et défendre efficacement vos intérêts et ceux de l'ensemble des producteurs.

> ***« Votre présence est importante. C'est en entendant vos réalités et vos attentes que nous pouvons représenter et défendre efficacement vos intérêts et ceux de l'ensemble des producteurs.»***

Si vous n'êtes pas encore membre du Syndicat, je vous invite chaleureusement à le devenir. Adhérer à notre organisation, c'est choisir de faire partie d'une communauté engagée, qui travaille à renforcer la place des propriétaires forestiers, à promouvoir une gestion durable de la forêt et à faire reconnaître les travaux et les investissements que vous réalisez.

De plus, en étant membre du Syndicat, vous aurez l'occasion de participer à l'élection de l'administrateur de votre secteur qui siègera au conseil d'administration en votre nom. Vous pourrez également prendre la décision de vous impliquer davantage en soumettant votre candidature pour le poste d'administrateur de votre secteur lorsque celui-ci est en élection. Cette année, trois postes d'administrateurs sont en élection et deux membres ne souhaitent pas solliciter un nouveau mandat, soit M. Michel Côté pour le secteur de Bellechasse-Les Etchemins et M. Pierre Bertrand pour le secteur Rive-Nord de la Capitale.

Au nom des producteurs et membres du Syndicat, je les remercie sincèrement pour leur implication au conseil d'administration et leur contribution à la défense des intérêts des producteurs de leur secteur et de toute la grande région de Québec. M. Côté est impliqué depuis plus de 30 ans au conseil d'administration et M. Bertrand depuis six ans. Merci !

Les membres intéressés à déposer leur candidature pour prendre leur relève peuvent soumettre leur formulaire. Cependant, plusieurs conditions doivent être respectées et je vous invite à en prendre connaissance en première page de ce journal et à communiquer directement avec l'administrateur de votre secteur si vous avez de l'intérêt.

Nous avons besoin de votre voix, de votre vision et de votre engagement. Plus nous sommes unis, plus nous sommes forts pour défendre nos droits et préparer l'avenir de nos boisés.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos assemblées de secteurs !

Gaétan Boudreault
Président

Réunion de consultation et d'information

Le marché du bois d'œuvre

Près de 125 propriétaires et producteurs forestiers ont participé à la réunion de consultation et d'information du Syndicat de l'automne. Celle-ci a eu lieu exclusivement en mode virtuel le 19 novembre 2025 et regroupait tous les secteurs du Syndicat.

Les participants ont eu droit à la conférence ***L'arpentage et la délimitation des lots boisés au Québec*** de M. Richard Thibaudeau, a.– g., ing.f., arpenteur-géomètre et ingénieur forestier. Il est président chez ARPÉO arpenteur-géomètre inc. ainsi que cofondateur chez MENSORÈS expertise foncière.

La présentation portait sur le champ de compétence de l'arpenteur-géomètre et de l'ingénieur forestier, l'analyse foncière d'une propriété par un arpenteur-géomètre, l'occupation des lieux, la possession immobilière et la prescription acquisitive. Le cadastre du Québec ainsi que les opérations de démarcation des limites de propriété ont également été abordés.

Le sujet a suscité de nombreuses questions, une formation d'une journée sera offerte à l'hiver. Par la suite, il y a eu un bref exposé de la situation de la mise en marché des bois sur le territoire.

Merci de votre précieuse participation !

Important

Prenez note que les coordonnées pour joindre le SPFRQ sont changées, les anciennes coordonnées sont toutefois redirigées pour quelque temps.

Nouvelles coordonnées au SPFRQ
Téléphone : 418 686-3522
Télécopie : 418 686-3519
Courriel : spfrq@spfrq.qc.ca
Site Web : www.spfrq.qc.ca

Vous pouvez consulter les nouvelles informations de l'équipe sur le site Web du SPFRQ.

Nom	# poste téléphonique	Courriel
Vincent Lévesque	109	vlevesque@spfrq.qc.ca
Martin Bélanger	107	mbelanger@spfrq.qc.ca
Katia Fevry	101	kfevry@spfrq.qc.ca
Caroline Houde	108	choude@spfrq.qc.ca
Séverine Kribaa	102	skribaa@spfrq.qc.ca
Chantal Labrecque	105	clabrecque@spfrq.qc.ca
Shuyan Meng	106	smeng@spfrq.qc.ca
Kathy Paré	104	kpare@spfrq.qc.ca

Nouvelles contributions des producteurs

Entrée en vigueur le 1er janvier 2026

RAPPEL : Le *Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la région de Québec* modifié lors de la dernière AGA a été approuvé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 18 août dernier et entrera en vigueur le 1er janvier 2026.

Les nouvelles contributions au 1er janvier 2026 sont présentées ci-joint. Vous pouvez également consulter le tableau des équivalences des contributions selon les unités de mesure sur le site Web du SPFRQ.

$/M³ SOLIDE	Sciage et déroulage			Pâte et autres		
ESSENCES	PC	FF	TOTAL	PC	FF	TOTAL
Sapin-Épinettes	1,3	0,27	1,57 $	2,07	0,27	2,34 $
Feuillus durs	1,6	0,33	1,93 $	2,28	0,33	2,61 $
Autres résineux	1,24	0,26	1,50 $	1,36	0,26	1,62 $
Peupliers	0,9	0,18	1,08 $	1,59	0,18	1,77 $

PC : Plan conjoint et FF : Fonds d'aménagement forestier

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 12 décembre 2025 » Pour voir les dernières mises à jour : www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

2- **Entente avec l'acheteur** : Le producteur a la responsabilité de contacter l'acheteur afin de prendre une entente sur les normes spécifiques de production, les quantités à livrer, les conditions pour le transport et le prix si ce dernier n'est pas déjà négocié par le SPFRQ.

3- **Le prix** : Le prix affiché est un prix minimum ou négocié par le SPFRQ selon la convention de mise en marché conclue entre le SPFRQ et l'acheteur. Sauf indication contraire, le prix affiché est un prix livré à l'usine.

4- **Les normes spécifiques de production** : Le producteur doit contacter l'acheteur afin de connaître ses exigences particulières. Si les normes de production ne sont pas respectées, l'acheteur peut refuser le voyage ou appliquer une réduction sur la quantité livrée.

5- **La quantité** : Le producteur doit convenir des quantités à livrer avec l'acheteur. Certains acheteurs limitent les réceptions de bois.

6- **Le transport** : Le producteur a la responsabilité de négocier le coût du transport de son bois jusqu'à l'usine avec le transporteur de son choix. Certains acheteurs offrent le service de transport aux producteurs. Le coût du transport doit être déduit du prix payé à l'usine.

7- **Le paiement** : Le paiement du bois au producteur est effectué par le SPFRQ. Les contributions du producteur pour l'administration et l'application du Plan conjoint sont retenues sur le paiement. Les contributions sont de 1,57 $/m³ pour le sapin et épinettes, 1,50 $/m³ pour autres résineux, 1,93 $/m³ pour les feuillus et 1,08 $/m³ pour les peupliers. Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

8- Bien que le Syndicat ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

9- Pour avoir l'information à jour, il est fortement recommandé de s'inscrire à PrixBois.ca. Ce site Web est constamment mis à jour et des alertes de changement de prix peuvent vous être communiquées. Cet outil offre aussi la possibilité de comparer les unités de mesures.

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

NORMES GÉNÉRALES DE PRÉPARATION DU BOIS

1 - A moins d'avis contraire, toutes les billes doivent avoir une surlongueur de 1/2 pouce par pied de longueur avec un maximum de 6 pouces de surlongueur.

2 - Toutes les billes doivent être sciées aux deux bouts le plus possible perpendiculairement à l'axe.

3 - Les noeuds doivent être bien rasés à l'affleurement du tronc.

4 - Les billes doivent être raisonnablement droites.

5 - Le bois livré devra être sain et s'il y a des réductions, elles s'effectueront selon les normes de mesurage reconnues.

6 - Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger tels clous, fils métalliques, sable ou autres.

7 - Les billes ne doivent pas être fourchues, ni provenir de bois de champs comportant des noeuds excessifs.

8 - Le bois mort, incendié ou endommagé par les insectes sera refusé.

Les marchés des résineux et feuillus

PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

RIVE-NORD

GROUPE CRÊTE (CHERTSEY) - Chertsey - Lanaudière
Michel Martin - (514) 973-3273

- Prix au MPMP, sur demande seulement.
- Prioriser absolument les billots de 12 à 16 pi de 6 po et +.
- Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre.
- Pourriture : maximum de 1/3 du diamètre de la découpe.

Sapin-Épinettes	12 et 16 pi	+ 75% épinette	4 po et +	110 $/TMV
		+ 75% sapin		105 $/TMV

ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie
Alain Bordeleau : (819) 523-2765 #3349 / (819) 538-0590

Arrêt temporaire des achats pour une période indeterminée.

LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usine de Shawinigan - Mauricie
Mathieu Saindon : (514) 953-4656

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Billes fraîchement coupées et saines, pas de grain frisé, qui affecte le grade, ni de traces de vers.
- Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, seulement pour les classes Prime, Nos 1 & 2.

Pour la suite des notes, voir : www.prixbois.ca

Érable à sucre	9 pi 4 po	Dér. 4FC	14 po et +	2200 $/Mpmp
			12 et 13 po	1850 $/Mpmp
			11 po	1400 $/Mpmp
			10 po	1025 $/Mpmp
		Dér. 3FC	14 po et +	1850 $/Mpmp
			12 et 13 po	1400 $/Mpmp

PRIX À LA COUR DE BOIS FOREX CANADA INC Princeville, Centre-du-Québec

- Longueur minimum 8 pi 8 po et longueur maximum 9 pi.
- Billes fraîchement coupées et saines.
- Diamètre maximum : 30 pouces, bille de 11 po (aucun défaut), 12 po et +; peut tolérer un défaut.
- Nœud accepté : Maximum 2,5 po, fermé et sain (sur la même face) coupé à ras du tronc.
- Courbe de 2 po acceptée sur bille de diamètre 12 po et plus; 4 po pour bille de 16 po et +.
- Aucune fente, bille avec double cœur ni carie.

					Prix usine
Peupliers (tremble)	8 pi 8 po	Prime 1	Dér. 4FC	16 po et +	725 $/Mpmp
		Prime 1	Dér. 3FC	12 po et +	650 $/Mpmp
		Prime 2	Dér. 4FC	11 po et +	600 $/Mpmp

BOIS LIB COUR SAINTE-THÈCLE, Sainte-Thècle, Mauricie
Martin Picard: (819) 534-3598
François Caron: (819) 621-5451

- Sapin et épinettes mélangés
- Le bois doit être séparé par longueur.
- Pas de service de déchargement : livraison par camion auto-chargeur seulement
- Livraison du lundi au jeudi : 7 h à 15 h 30.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	117 $/TMV (C)
	16 pi 6 po	5 po et +	100 $/TMV (A)
	16 pi 6 po	5 po et +	90 $/TMV (B)
	12 pi 6 po	4 po et +	100 $/TMV (A)
	12 pi 6 po	4 po et +	90 $/TMV (B)

(A) Minimum de 30% du voyage de 16 pi
(B) Plus de 70% du voyage de 12 pi
(C) Prix pour les voyages 100% en 16 pi

SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf
Pierrot Savard : (418) 277-2983

- Les billes doivent être empilées séparément par longueur.
- Billes de moins de 9 cm (4 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	100 $/TMV
	12 pi 5 po	5 po et +	85 $/TMV
	8 - 10 pi 5 po	4 po et +	65 $/TMV
Mélèze	12 pi 6 po	7 po et +	70 $/TMV
	8 pi 5 po	5 po et +	70 $/TMV

SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf
Steeve Welsh : (581) 978-2224

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Pas de roulure, frais coupé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payé.
- Prendre entente avec l'acheteur avant livraison.

Mélèze	16 pi 4 po	8 po et +	**650 $**/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	**510 $**/Corde 12 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	**435 $**/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 $/Corde 8 pi
Pin blanc	16 pi 4 po	8 po et +	**650 $**/Corde 16 pi (A)
	12 pi 4 po	8 po et +	**510 $**/Corde 12 pi (A)
	10 pi 4 po	8 po et +	435 $/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 $/Corde 8 pi (B)
Pin rouge	16 pi 4 po	8 po et +	**650 $**/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	**510 $**/Corde 12 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 $/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 $/Corde 8 pi
Pruche	16 pi 4 po	8 po et +	**650 $**/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	**510 $**/Corde 12 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 $/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 $/Corde 8 pi
Sapin et épinettes	16 pi 4 po	8 po et +	**650 $**/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	**510 $**/Corde 12 pi
	10 pi 5 po	8 po et +	435 $/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 $/Corde 8 pi

(A) Belle qualité
(B) Pins très noueux

ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE, Rivière-à-Pierre, Portneuf
Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210 ; (418) 609-2379

- Communiquer avec l'acheteur avant de produire votre bois pour connaitre les besoins de l'usine.
- Pin blanc, achat jusqu'à la fin avril.
- Carie: 20% du diamètre maximum.
- Nœuds sains. (Nœuds rouge max 3 po, nœuds noir max 1 po)
- Mesurage selon la Table de Roy.
- Pour le bois de palette, 5% max de palette-noueux.

Pin blanc	12-16 pi 6 po	12 po et +/4FC	575 $/Mpmp
		8 à 11 po	540 $/Mpmp
		12 po et +/2FC	490 $/Mpmp (C)
		8 à 11 po	445 $/Mpmp (C)
	10-12 pi 6 po	8 à 11 po/2FC	400 $/Mpmp (A)
	Palette	8 po et +	240 $/Mpmp (B)

(A) Sciage Nœuds noirs sec
(B) Palette : 5 % maximum Palette-Noueux
(C) Noeud rouge sain

SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf
Éric Deslauriers : (418) 337-2265 ; Cell.: (418) 573-1834

- Sans coloration, ni carie.
- Mesurage au Mpmp.

			Pin gris (Mpmp)	sapin (Mpmp)		épinettes (Mpmp)	
			12 et 16 pi	12 pi	16 pi	12 pi	16 pi
Sapin,	12 et 16 pi	12 po et +	445 $	575 $	600 $	600 $	625 $/Mpmp
épinettes	12 et 16 pi	10 à 11 po	415 $	545 $	570 $	570 $	595 $/Mpmp
et pin gris	12 et 16 pi	7 à 9 po	325 $	455 $	480 $	480 $	505 $/Mpmp
	12 et 16 pi	5 à 6 po et +	285 $	415 $	440 $	440 $	465 $/Mpmp

		Pin gris	épinettes		
			Moins de 50%	50 à 90%	Plus que 90%
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 $/TMV	65 $/TMV	70 $/TMV	75 $/TMV

- Doit contenir une bille de 12 pi 6 po.
- Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.

DÉROULAGE

Merisier	9 pi 4 po	12 po et +/4FC	875 $/Mpmp

SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)

			Merisier	Érable à sucre (1)
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	14 po et +/3FC+	700 $/Mpmp	525 $/Mpmp
	8 à 16 pi	12 et 13 po/3FC+	525 $/Mpmp	375 $/Mpmp
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	375 $/Mpmp	250 $/Mpmp
	8 à 16 pi	8 et 9 po et +/2FC+	275 $/Mpmp	125 $/Mpmp
Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et +/3FC+	450 $/Mpmp	
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	300 $/Mpmp	
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	225 $/Mpmp	

			Érable rouge	Hêtre, frêne et tilleul
Érable rouge (plaine),	8 à 16 pi	12 po et +/3FC	175 $/Mpmp	150 $/Mpmp
frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	125 $/Mpmp	100 $/Mpmp
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	100 $/Mpmp	75 $/Mpmp

(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.

GROUPE LEBEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix
Mario Harvey : (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374

- Les essences doivent être séparées par arrime.
- Les billes doivent être fraîches.
- En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire.
- Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et +	**815 $**/Corde 16 pi
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et +	44 $/m³ apparent (B)
		5 po et +	34 $/m³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po	30 $/m³ apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et +	38 $/m³ apparent (B)
		5 po et +	30 $/m³ apparent (A)

(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces.
(B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces.

GROUPE NBG Saint-Hilarion, Charlevoix
Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105

- Livraison uniquement à Saint-Hilarion.
- Aucun peuplier baumier accepté.
- Aucune carie, trou et courbe
- Bois frais seulement et sans décoloration.
- NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.

Tremble	8 pi 5 po	8 po et +	65 $/TMV

CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix
Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Possiblité de voyage de retour.
- Pour la classe AAA, le prix est pour les chargements complets en 6 po et + seulement.
- Tremble : Aucun achat entre le 1er mai et le 15 août.

Cèdre	8 pi 6 po	6 po et +	550 $/Corde 8 pi (A)
	8 pi 6 po	5 po et +	450 $/Corde 8 pi (B)
	8 pi 6 po	5 po et +	300 $/Corde 8 pi (C)
	8 pi 6 po	5 po et +	200 $/Corde 8 pi (D)
Épinette de Norvège	8 pi 6 po	5 po et +	280 $/Corde 8 pi
Mélèze	8 pi 6 po	5 po et +	260 $/Corde 8 pi
Tremble	7 pi 6 po	6 po et +	228 $/Corde 7 pi

(A) Qualité AAA: Max. 2% de réduction.
(B) Qualité AA: Max. 2% de réduction.
(C) Qualité A: Entre 3 et 10% de réduction.
(D) Qualité B: 10% et plus de réduction.

SCIERIE J.F. GIRARD La Malbaie, Charlevoix
Jean-François Girard : (418) 633-2554

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Contacter l'acheteur avant de produire.
- Billes mortes, fourchus et/ou courbes excessives seront refusées.

			Prix au chemin
Mélèze	12 pi 6 po	8 po et +	500 $/Mpmp
	8 pi 4 po	5 po et +	300 $/Mpmp
Pin blanc et pin rouge	12 pi 6 po	8 po et +	450 $/Mpmp
	10 pi 4 po	8 po et +	425 $/Mpmp
	8 pi 4 po	6 po et +	400 $/Mpmp
Cèdre	8 pi 4 po	6 po et +	400 $/Corde 8 pi
Épinette de Norvège	8 pi 4 po	6 po et +	300 $/Corde 8 pi

BOISACO INC. Sacré-Coeur, Haute Côte-Nord
Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240

- Pin gris maximum de 10% du volume total livré.
- Ajout d'une prime carburant selon le prix du diésel.
- Le prix peut être pondéré selon une distance de transport de plus de 70km de l'usine.

Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout	**72 $**/m³ solide net
	16 pi 6 po (503 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout	**72 $**/m³ solide net
	9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré	9 cm et + (DFB) au fin bout	**62 $**/m³ solide net

BERSACO INC. Les Bergeronnes, Haute Côte-Nord
Yohan Blanchette (418) 232-1100 poste 105

- Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.
- Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po.
- Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.
- Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.
- Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.

		Secteur BEST (1)
Bouleau blanc	5,5 po et +	55 $/m³ solide
Tremble	5,5 po et +	52 $/m³ solide

(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive.

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU Pointe aux Outardes, Manicouagan
Éric Morneau : (418) 589-9229, poste 842285

- Billes ne doivent pas provenir de sources controversées.
- Refus des chargements non conformes.
- Aucune branches, courbes ou caries > 25%.
- Diamètre maximum de 18 po.
- Épinette doit être séparée du sapin.

SCIAGE

			Prix au chemin
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	4 à 18 po	40 $/m³sol

RIVE-SUD

SCIERIE DUHAMEL Saint-Ignace-de-Standbridge, Estrie
Annie May Guthrie ou Guillaume Gonthier : 1 888 283-8878, ext. 222 ; (450) 542-1752

- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraison.
- Produire maximum de 16 pieds, ensuite du 14, 12 et 10 pieds.
- Billes de 6 et 7 po ne seront pas payées
- Bois droits frais coupés, minimum 6 po de surlongueur, pas de roulure et ni de pourriture.
- Les chauffeurs doivent arrêter au bureau pour obtenir un avis de réception et donner le nom du fournisseur et le taux de camionnage.
- Possibilité de livrer du mélèze

			Table internationale
Pruche	18 pi 6 po	9 po et +	525 $/Mpmp
	10, 12, 14 et 16 pi 6 po	8 po et +	510 $/Mpmp
	8 pi 6 po	8 po et +	400 $/Mpmp (A)

(A) Maximum de 5% par chargement.

FONTAINE Saint-Augustin-de-Woburn, Estrie
Pierre Grenier : (819) 583-7199

- Table Roy.
- Indiquer sur le feuillet de transport le mode de mesurage souhaité.
- Réception des billots du lundi au jeudi de 6h00 à 23h00, le vendredi de 6h00 à15h00.
- Respecter les diamètres minimum intérieur de l`écorce.
- Pas d'épinette de Norvège.
- Pas d'épinette de champs.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	980 $/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	550 $/Mpmp
	12 pi 6 po	4 po et +	545 $/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	500 $/Mpmp

LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie
Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23

- Pas de pourriture.
- Prime d'éloignement disponible, contacter l'acheteur pour plus de détails.

Feuillus durs mélangés	8 pi 5 po	6 à 20 po	368 $/Corde 8 pi
	7 pi 8 po	6 à 20 po	363 $/Corde 7 pi
Peuplier (tremble)	8 pi 5 po	6 à 20 po	281 $/Corde 8 pi
	7 pi 8 po	6 à 20 po	276 $/Corde 7 pi

BLANCHETTE ET BLANCHETTE Weedon (Saint-Gérard), Estrie
Mario Jiona : (819) 877-2622, poste 4

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

SCIERIE M. S. BILODEAU INC. Courcelles, Estrie
Martin Bilodeau : (418) 483-5676

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Classe AA: Pas plus de 1 po de courbure, aucune pourriture.
- Classe A: Si plus de 1 po de courbure et de pourriture.
- Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds.
- Aucun chargement complet de 6 pi.
- Un empilement de 8 pieds avec billes de 5 po et moins, sera payé 250$/Corde.

Cèdre	12 pi	AA	6 po et +	610$/Mpmp
		A	6 po et +	450$/Mpmp
	10 pi	AA	6 po et +	520$/Corde 10 pi
	8 pi	AA	5 po et +	400$/Corde 8 pi
	6 pi	AA	5 po et +	185$/Corde 6 pi

SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie
Léopold Lapointe : (418) 483-5777

			Prix usine
Feuillus	8 pi 4 po	5 à 10 po	375 $/Corde 8 pi
Peupliers(tremble)	10 pi 4 po	5 à 16 po	410 $/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	5 à 16 po	325 $/Corde 8 pi
Résineux	10 pi 4 po	5 à 16 po	375 $/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	5 à 16 po	300 $/Corde 8 pi

- Feuillus: Tous les bois francs sauf le hêtre.
- Résineux: Séparer les arrimes: [Pruche] ou [Mélèze] ou [Sapin, Épinette, Pin gris, Pin blanc, Épinette de Norvège (peuvent être mélangées)].
- Aucune épinette de champ.
- Les billes ayant un diamètre inférieur à 4 pouces seront refusées. Diamètremaximum 10 pouces pour le bois franc.
- Livraisons des camions et de petits chargements : Lundi, mardi et mercredi, de 6h45 à 11h15.
- L'achat de Sapin-Épinettes 9' est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC INC. Lac-Mégantic, Estrie
Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491 / (418) 750-1054

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.

DÉROULAGE

Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po — Prix au chemin
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.

	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1900 $/Mpmp	1900 $/Mpmp
AD	14 po	4FC 16 po et +/3FC	Aucun	1 po max.	1650 $/Mpmp	1700 $/Mpmp
D1	12 po	12 et 13 po/4FC 14 et +/3FC	2 po centré 4 po centré	1 po max. 2 po max.	1200 $/Mpmp	1200 $/Mpmp
D2	11 po	4FC 12 et 13 po/3FC 14 po/2FC	Aucun 2 po centré 4 po centré	1 po max. 1 po max. 2 po max.	900 $/Mpmp	850 $/Mpmp
D3	10 po	4FC 11 po/3FC 14 po/2FC	2 po centré 4 po centré	Aucune 1 po max.	700 $/Mpmp	650 $/Mpmp

LES PLANCHERS MERCIER INC. Drummondville, Centre-du-Québec
Jean-François Caron : (819) 472-0441

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraison pour obtenir un numéro de référence.
- Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.
- Diamètre de 8 à 30 pouces.
- Aucune restriction de coeur grade #3 et #5.
- Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé. Érable à sucre 1/2 coeur.
- Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et roulure.
- Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.
- Billots non conformes payés 150 $/Mpmp.

$/Mpmp - Table internationale 1⁄4 po

	Nº 1 12 po et + 3FC	Nº 2 10 po et + 2FC	Nº 5 16 po et + 0FC	Nº 4 12, 13, 14 15 po 0FC	Nº 3 8, 9, 10 11 po 0FC
Chêne blanc	1350 $	1000 $	675 $	700 $	625 $
Chêne rouge	950 $	800 $	625 $	650 $	500 $
Érable à sucre	950 $	775 $	575 $	600 $	525 $
Bouleau jaune	950 $	725 $	550 $	575 $	525 $
Frêne blanc	950 $	775 $	525 $	550 $	500 $
Érable rouge (Plaine)	450 $	425 $	400 $	425 $	375 $

SCIERIE PRÉVERCO Daveluyville, Centre-du-Québec
Alain Thibeault: (819) 367-2320 ext. 1026; (819) 386-1712

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Livraisons : Lundi au jeudi: 6h à 23h. Vendredi : 6h à 12h (12h à 17h sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.
- Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.
- Tous les billots 0FC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.

Pin rouge	8 pi 4 po	8 po et +	350 $/Corde 8 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 $/Corde 10 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	520 $/Corde 12 pi

$/Mpmp – Table internationale 1/4 po

Essences	Prime	Sélect	No.1	No.2	3 Palette	5 Palette
	14 po+/3FC 13 po/4FC	13 po+/3FC 12 po/4FC	12 po/3FC 11 po/4FC 15 po/2FC	10 po/2FC 13 po/1FC	12 po+/0FC 9 po/2FC 10 et 11 po/1FC	9 po +/0CLF 9 po+/1CLF
Chêne blanc	1600 $	1350 $	700 $	475 $	400 $	325 $
Chêne rouge	1000 $	850 $	800 $	700 $	550 $	500 $
Érable petit coeur	900 $	850 $	700 $	675 $	550 $	450 $
Érable	850 $	800 $	650 $	600 $	500 $	450 $
Merisier	750 $	700 $	625 $	575 $	500 $	450 $
Bouleau blanc	650 $	550 $	475 $	450 $	400 $	350 $

BOIS LIB INC. Princeville, Centre-du-Québec
François Caron: (819) 621-5451

- Horaire de réception : Lundi au Jeudi : 6 à 16h30. Vendredi : 6 à 10h.
- Le bois doit être séparé par longueur.
- Aucun achat d'épinette de champs, et pin gris.
- Communiquer avec l'acheteur avant la coupe et la livraison.

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	6 po et +	850 $/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	4 à 6 po	825 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	6 po et +	575 $/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	4 à 6 po	525 $/Corde 12 pi
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	6 po et +	975 $/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	4 à 6 po	850 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	6 po et +	650 $/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	4 à 6 po	600 $/Corde 12 pi

MAIBEC COURS À BOIS DE PRINCEVILLE, Princeville
Luc Lambert (418) 208-1656

- Contactez l'acheteur avant de livrer pour obtenir un numéro de référence.
- Pour connaitre la qualité demandé, communiquez avec l'acheteur pour recevoir le livret de spécifications par la poste.
- Bois produit par les multifonctionnelles accepté.
- La bille de pied doit être coupée au dessus du renflement de la souche.
- Les billes de 16 po et moins doivent contenir trois quartiers de plus de 4 po de bois sain en périphérie.
- Les billes de 16 po et plus doivent contenir trois quartiers de plus de 5 po de bois sain en périphérie.
- Une surlongueur de 6 po est tolérable pour le 8 pieds pour le moment.

Prix usine

Cèdre	12 pi 6 po	8 po et +	125 $/TIV
	10 pi 6 po	8 po et +	125 $/TIV
	8 pi 8 po	8 po et +	125 $/TIV

BOIS FOREX CANADA INC., Princeville, Centre-du-Québec
Martin Vigneault: (819) 362-5040

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Des petites quantités de bois de sciage et de déroulage sont acceptées par la même compagnie pour compléter les chargements de feuillus mélangés, pruche, mélèze et pin blanc destinés à la pâte dans la même cour de Princeville.

Pin blanc	12 à 16 pi 6 po	8 po et +	300 $/Mpmp
Pruche	12 et 16 pi 6 po	8 po et +	300 $/Mpmp
Peupliers	8 pi 4 po	10 po et +	62 $/TMV

$/Mpmp – Table internationale

Longueurs: 8, 9, 10, 12 pi 4 po.

SCIAGE	Maxi	Clear	Prime	No.1	No.2	Tie	No.3
Essences	16 po+/3FC	14 po/3FC	13 po/3FC	11 po/4FC 12 po/3FC 15 po/3FC	10 po+/2FC	12po+/0FC Droit Sain	9 po/0FC
Noyer noir	2500 $	2000 $	1900 $	1500 $	800 $		400 $
Chêne blanc	1600 $	1200 $	1000 $	700 $	500 $	450 $	300 $
Bouleau jaune	900 $	800 $	700 $	550 $	400 $	300 $	250 $
Érable à sucre	1500 $	1200 $	1100 $	800 $	700 $	450 $	300 $
Frêne blanc	1300 $	1200 $	1100 $	900 $	600 $		350 $
Noyer cendré	900 $	800 $	700 $	600 $	400 $		400 $
Bouleau blanc	900 $	800 $	700 $	550 $	400 $	300 $	250 $
Cerisier	900 $	800 $	700 $	550 $	350 $		150 $
Érable rouge	900 $	800 $	700 $	400 $	350 $	300 $	250 $
Chêne rouge	1000 $	900 $	800 $	700 $	500 $	450 $	300 $
Tilleul	650 $	550 $	450 $	300 $	150 $		100 $

Longueurs: 9 pi 6 po et 10 pi 6 po.

DÉROULAGE	Maxi Slicer 20 po+ Pas défaut	Clear Slicer 18 po+ Pas défaut	Prime Slicer 16 po+ Pas défaut	Stand Slicer 14 po Pas défaut	Clear Rotary 14 po + 1 défaut	Prime Rotary 11 po + Pas défaut	Stand Rotary 11 po + 1 défaut
Bouleau jaune	1600 $	1500 $	1400 $	1200 $	800 $	800 $	800 $
Chêne rouge			1800 $	1600 $	1000 $		
Érable à sucre(1)	3000 $	2500 $	2500 $	2000 $	1800 $	1200 $	1000 $
Frêne blanc				1600 $			

(1) 1/3 coeur

RENÉ BERNARD (Princeville - Cour de Bois Forex Canada), Princeville, Centre-du-Québec
Bob Lachance: (418) 225-1063

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

AMEX BOIS FRANC INC. Plessisville, Centre-du-Québec
David Vigneault: (819) 362-8307; cell : 819-362-5202

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Avant de livrer, téléphonez pour obtenir un numéro de référence.
- Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 6 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.
- Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades
- Frêne blanc : Select et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3.
- Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.
- Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.
- Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.
- Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».
- Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.
- Le 100$/Mpmp pour le transport inclus dans le prix usine.

$/Mpmp – Table internationale

Essences	Prime + 15 po+/4FC 16 po+/3FC	Prime 13 po/4FC (1)(2) 14 po/3FC	Sélect 12 po/4FC (2) 13 po/3FC	No.1 11 po/4FC (2) 12 po/3FC 15 po +/2FC	No.2 10 - 12 po/2FC 13 po + /1FC	No.3 (4) 10 po +/0FC 9 po/2FC (3)
Noyer noir	**5250 $**	**4625 $**	**3875 $**	**3150 $**	**2325 $**	**1400 $**
Chêne blanc	2325 $	2050 $	1650 $	1250 $	750 $	225 $
Érable à sucre	1725 $	1400 $	1150 $	925 $	650 $	275 $
Frêne blanc	1450 $	1325 $	1200 $	1000 $	625 $	325 $
Érable rouge	1350 $	1100 $	875 $	625 $	350 $	250 $
Chêne rouge	1025 $	875 $	750 $	625 $	475 $	**225 $**
Bouleau jaune	1025 $	825 $	650 $	475 $	250 $	150 $
Cerisier	1000 $	850 $	650 $	525 $	350 $	250 $
Bouleau blanc	725 $	475 $	425 $	375 $	175 $	150 $
Caryer	625 $	550 $	475 $	375 $	250 $	175 $

(1) Bille de pieds seulement
(2) Petit défaut accepté
(3) Droit et sain
(4) Faible % de nº 3 accepté dans chaque chargement

VEXCO INC. Bernierville, Saint-Ferdinand, Centre-du-Québec
Jocelyn Champagne : (418) 428-3704, extension 221, Cell : (819) 621-9045

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Évitez de couper en temps de sève. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.
- Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).
- Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.
- Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 coeur baisse d'une face claire.
- Diamètre maximum de 30 po au gros bout
- Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4

$/Mpmp - Table internationale

Essence **SCIAGE**	Super Prime 16 po/3 FC	Prime 14 po/3FC	Sélect 12 po/3FC	Nº1 10 po/3FC 14 po/2FC	Nº2 10 po/2FC	Nº5 12 po/0+1FC	Nº4 10 & 11 po 0+1FC	Nº3 8 & 9 po 0FC
Noyer noir	4500 $	4000 $	3200 $	2800 $	2000 $	1400 $	1200 $	800 $
Chêne rouge	1300 $	1200 $	1000 $	950 $	850 $	700 $	600 $	500 $
Érable à sucre(1)	1200 $	1100 $	900 $	800 $	600 $	450 $	350 $	250 $
Frêne	1400 $	1200 $	1100 $	1000 $	800 $	600 $	500 $	400 $
Bouleau jaune	950 $	850 $	700 $	600 $	500 $	350 $	300 $	250 $
Cerisier	800 $	700 $	500 $	400 $	300 $	250 $	200 $	175 $
Bouleau blanc	700 $	600 $	500 $	350 $	300 $	250 $	200 $	175 $
Érable rouge(1)	700 $	600 $	500 $	450 $	300 $	250 $	200 $	175$
Noyer cendré	500 $	475 $	450 $	425 $	400 $	350 $	300 $	250 $
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 $	300 $	250 $	225 $	200 $	175 $	150 $	125 $

DÉROULAGE (Longueur : 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)	V-1 14 po/4FC	V-2 12 po/4FC 14 po/3FC	V-3 11 po/4FC 12 po/3FC	V-4 10 po/4FC 11 po/3FC
Bouleau jaune et blanc	1500 $	1100 $	1000 $	800 $
Érable à sucre (1/3 coeur)	1600 $	1300 $		
Chêne rouge	1600 $	1400 $		

(1) (1/2 coeur)

SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Les Appalaches
Régis Nadeau : Cell.: (418) 335-1660

Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi	6 po et +	300 à 550 $/Mpmp
	8 pi	9 po et + (Bille saine)	450 $/Mpmp
	8 pi	5 po et +	200 à 300 $/Corde 8 pi

LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord). Saint-Jacques-de-leeds, Les Appalaches
Jean Rosa : (819) 583-8491

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

SCIAGE

- Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.

$/Mpmp - Table internationale - Prix au chemin

Essence	Prime 14 po et +/3FC	Sélect 12 po et +/3FC	Nº 1 10 po et +/2FC	Nº 2 11 po et +/0FC	Nº 3 10 po/0FC	Nº 4 8 po et +/0FC
Érable à sucre	850 $	600 $	450 $	300 $	250 $	125 $
Merisier	850 $	700 $	500 $	350 $	250 $	125 $
Cerisier	825 $	625 $	425 $	300 $	250 $	125 $
Frêne Blanc	600 $	425 $	325 $	275 $	225 $	125 $
Bouleau blanc	650 $	525 $	425 $	300 $	250 $	125 $
Érable rouge	750 $	625 $	400 $	400 $	225 $	100 $

SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière
Donald Lauzé : (418) 796-2346

			Prix au chemin	Prix usine
Sapin et épinettes	16 pi	6 po et +	260 $/Mpmp	305 $/Mpmp
	14 pi	6 po et +	250 $/Mpmp	295 $/Mpmp
	12 pi	5 po et +	240 $/Mpmp	285 $/Mpmp
	8 pi	5 po et +	140 $/Corde 8 pi	185 $/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po	8 po et +	225 $/Mpmp	
	12 et 14 pi 4 po	7 po et +	225 $/Mpmp	
	8 pi 4 po	6 po et +	190 $/Corde 8 pi	
Tremble	8 pi	6 po et +	160 $/Corde 8 pi	

BOIS ROND USINÉ L.G. INC. Issoudun, Lotbinière
Jonathan Pothier, (438) 367-4949

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

VIABOIS INC. Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce
Réjean Champigny: (819) 578-3590

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Surlongueur 4-6 po
- Aucun 8 pi sauf entente.
- Les billots non conforme ne seront pas payés.
- Toujours contacter l'acheteur avant de produire.
- Le bois doit être coupé de manière à faire le plus long possible.
- Table internationale
- 10 % de 10 pieds par voyage maximum
- Noeud sain 4 po maximum, courbe 1 po maximum sur la longueur, pas pourri, pas taché, pas de trous de vers, pas de roulure.

Pin blanc	en longueur	12 po et +	800 $/Mpmp (A)
			675 $/Mpmp (B)
		8 po et +	650 $/Mpmp (C)
	Palette	8 po et +	300 $/Mpmp

(A) 24 à 32 pi
(B) 18 à 22 pi
(C) 10 à 16 pi

MARCHÉ DU BOIS, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Nouvelle-Beauce
Christian Bélanger, (418) 903-7417

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce
Gaétan Fortin : (418) 882-5663

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce
Stéphane Lemay (418) 387-5670

- Bon de livraison numéroté requis.
- Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinette de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée.
- Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés.
- Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces.
- Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté.
- Réception de billots : Lundi au jeudi : 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30 ; vendredi : 6 h 45 à 11h30.

	Qualité	Diamètre moyen	Billes de 8 pieds	Billes de 9 pieds
Sapin et épinettes	Premium	4 à 14 po	300 $/corde 8 pi	440 $/Corde 9 pi
	AAA	4 à 8 po		340 $/Corde 9 pi
	AA	4 à 6 po	260 $/corde 8 pi	280 $/Corde 9 pi

CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce-Sartigan
Sylvain Fauché : (418) 222-2347

- Nouvel horaire: lundi au jeudi: 6h à 20h; vendredi: 6h à 12h.
- Le bois vert seulement sera accepté.
- Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre.
- Vous devez obligatoirement livrer les gros billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde.
- Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité.
- Aucun achat de billots de pin gris et d'épinette de Norvège.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1000 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	4 po et +	650 $/Corde 12 pi
Pin blanc	20-22-24 pi 6po	14 po et +	700 $/Mpmp (F,I)
	18 pi 6 po	14 po et +	575 $/Mpmp (F,I)
	10 pi 6 po	10 po et +	525 $/Mpmp (H)
	12-14-16 pi 6po	8 po et +	525 $/Mpmp (H)
	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi6 po	8 po et +	400 $/Mpmp (D,E)
Pruche	10-12-16 pi 6 po	8 po et +	500 $/Mpmp (G)

(D) Maximum 2% du volume en longueur de 8' par voyage
(E) Courbure maximum de 2"
(F) Noeud rouge maximum 3" et noeud noir maximum 1,5"
(G) Aucune roulure acceptée
(H) Courbure maximum de 2", noeud noir max 1,5" et noeud rouge max 3"
(I) Doit être très droit

CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sartigan
Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell. : (418) 313-6477
Carl Poulin-Mercier : Cell. : (418) 222-2295

- Diamètre minimum toutes essences: 5 pouces.
- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de produire de l'épinette de Norvège et du pin gris en 8 pieds.
- Billots de qualité seulement.
- Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion.
- Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement.
- Réception des chargements: lundi au jeudi de 5 h à 17 h.

Épinette de Norvège et pin gris	16 pi 6 po	5 po et +	1000 $/Corde 16 pi
	12, 14 pi 6 po	5 po et +	700 $/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	5 po et +	500 $/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1035 $/Corde 16 pi
	12, 14 pi 6 po	5 po et +	735 $/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	5 po et +	525 $/Corde 10 pi

MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce-Sartigan
Marco Guay : (418) 278-3520

- Livraison du Lundi au Jeudi : 7h à 17h.
- Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres.
- Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé.
- Qualité AA : Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce.
- Qualité A : Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture.
- Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po.
- Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.
- Bois produit avec MULTIFONCTIONNELLE À ROULEAUX ACCEPTÉ.

Cèdre	10 et 12 pi 6 po	4 po et +	550 $/Mpmp (Qualité AA)
	10 et 12 pi 6 po	4 po et +	400 $/Mpmp (Qualité A)
	8 pi 4 po à la corde	5 po et +	350 $/Corde 8 pi (Qualité AA)
	6 pi 4 po à la corde	5 po et +	185 $/Corde 6 pi (Qualité AA)

SCIERIE VP Saint-Odilon-de-Cranbourne
Vincent Poulin : (418) 230-3685

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Contacter l'acheteur avant la production et la livraison.
- Réception du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à midi

Mélèze	16 pi 6 po	10 po et +	625 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	500 $/Corde 12 pi
	8 pi 6 po	6 po et +	240 $/Corde 8 pi

INDUSTRIES MAIBEC Saint-Théophile, Beauce-Sartigan et Saint-Pamphile, L'Islet
Luc Lambert : (418) 208-1656

Cèdre	10 pi 6 po	8 po et +	545 $/Corde 10 pi
	12 à 16 pi	8 po et +	109 $/Tonne imp. verte
	8 pi 8 po	8 po et +	400 $/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout 12 po et + à la souche	109 $/Tonne imp. verte

SBC CEDAR Saint-Prosper, Les Etchemins
Sylvain Garneau : (418) 594-6201, poste 144

- Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.

Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	400 $/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	109 $/Tonne impériale verte
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche	109 $/Tonne impériale verte

RENÉ BERNARD INC. (Saint-Zacharie) Saint-Zacharie, Les Etchemins
Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063

- Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 pouces et être séparés par longueurs respectives.
- Contacter l'acheteur avant de produire pour les spécifications et pour la livraison.
- Table internationale 1/4 po.
- Bois droit, nœuds biens rasés, pas de pourriture, pas de roulure, pas de bois taché, trou de vers ni de métal
- Aucun 8 pieds acceptés toutes essences sauf le pin blanc palette.
- Le pin blanc coupé entre le 1 juin et le 1 septembre doit être livré au maximum une semaine après la coupe.
- Le pin rouge coupé en Août doit être livré à St Zacharie dans la même semaine que la coupe ceci jusqu' au 5 septembre

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	7 po et +	1000 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	550 $/Corde 12 pi
Pin blanc	16 pi 6 po	16 po et +/4FC	700 $/Mpmp
	12, 14, 16 pi 6 po	8 po et +	525 $/Mpmp (D,E,F)
	8, 10, 12, 14, 16 pi 6 po	8 po et +	425 $/Mpmp (B,F)
Pin rouge	12 pi 6 po	8 po et +	85 $/TMV (C,G,H)
Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	7 po et +	1050 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	675 $/Corde 12 pi

(B) Billes inférieures à la catégorie supérieure.
(C) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 8 pouces pour être mesurées et payées
(D) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3.5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette.
(E) Billes de pin blanc dans un voyage : 70 % de 16 pi 6 po, 10% de 10 pi 5 po, 5% de 8 pi 5 po.
(F) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les citères de sciage seront classés palette.
(G) Le Pin rouge peut être mixe longueur dans le voyage
(H) Diamètre maximum de 40 po sous-écorce.

LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurélie, Les Etchemins
Louis Villeneuve : (418) 806-3040; (418) 564-1192

- Contacter l'acheteur avant de livrer
- Contacter l'acheteur pour l'épinette de Norvège et pour le bois en longueur et pour produire du 12 pi et 16 pi mélangé
- Aucun bois de champ accepté
- Séparer les essences par arrimes sur le camion.
- 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage

Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	950 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	650 $/Corde 12 pi
	En longueur	4,5 po et +	90 $/TIV
Sapin	16 pi 6 po	5 po et +	950 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	650 $/Corde 12 pi
	En longueur	4 po et +	80 $/TIV (D)

SCIERIE ARBOTEK INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny
Mario Legros : (418) 244-3691

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

BOIS DAAQUAM INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny
Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236 ; cell. : (418) 625-0594

- Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds.
- Aucun achat d'épinette de Norvège.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 $/Corde 12 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	625 $/Mpmp
	14 pi 6 po	5 po et +	570 $/Mpmp
	12 pi 6 po	5 po et +	570 $/Mpmp
	10 pi 4 po	4 po et +	310 $/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et +	280 $/Corde 9 pi

(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.

BARDOBEC INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny
Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612 / (418) 234-3891

Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain	270 $/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche	70 $/Tonne impériale verte

BOIS DAAQUAM INC. DIVISION Saint-Pamphile, L'Islet
Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260

- Contacter l'acheteur avant de produire
- Diamètre 7 à 9 pouces, aucune carie. 10 pouces et plus, maximum 1/3 de carie.
- Si plus de 5% de réduction, le voyage sera refusé.
- Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces.
- Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie.

Épinette de Norvège	12 pi 6 po	8 po et +	480 $/Corde12 (B)
Épinettes	en longueur	7 po et +	85 $/TIV (A)
Sapin	en longueur	7 po et +	75 $/TIV (A)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 $/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 $/Corde 12 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	625 $/Mpmp
	14 pi 6 po	6 po et +	570 $/Mpmp
	12 pi 6 po	5 po et +	570 $/Mpmp
	10 pi 6 po	4 po et +	310 $/Corde 10 pi
	9 pi 4po	4 po et +	280 $/Corde 9 pi

(A) Diamètre minimum pied de l'arbre: 7 po. Diamètre minimum à la tête de l'arbre : 4 po.
(B) Les billes doivent être démêlées et de qualité Premium. Les billes qui ne se classe pas seront payées aux taux de 250$/corde de 10 pieds

BOIS CARGAULT Saint-Pamphile, L'Islet
Luc Fortin: (418) 894-8866 et Jérome Labrecque: (418) 356-5099

- Courbure maximum de 2 po acceptée.
- Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.

Épinette de Norvège Mélèze	8 pi 6 po	6,5 po et +	200 $/Corde 8 pi
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	210 $/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 4 po	6,5 po et +	210 $/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	6,5 po et +	200 $/Corde 8 pi

MATÉRIAUX BLANCHET INC. Saint-Pamphile, L'Islet
Caroline Dubé, (418) 356-3344 , poste 531, cel.: (418) 710-0751

- Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées
- Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds.
- Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h.

Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1000 $/Corde de 16 pi (A)
	12 pi 6 po	5 po et +	670 $/Corde de 12 pi (A)
	En longueur	4 po et +	88 $/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po	6 po et +	1000 $/Corde de 16 pi (B)
	12 pi 6 po	5 po et +	670 $/Corde de 12 pi (B)
	En longueur	4 po et +	76 $/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinettes	9 et 10 pi 4 po	4 po et +	62 $/Tonne imp. verte (D)

(A) 90% et plus d'épinette
(B) Si moins de 90% d'épinette
(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.
(D) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po ou 9 pi 4 po.

GROUPE LEBEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA) Bas Saint-Laurent
Jonathan Blais : (418) 493-2097, poste 201

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

STELLA-JONES Rivière Rouge, Hautes-Laurentides
Christan Vézina : (819) 962-3417

- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débuter votre production
- Aucune carie ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude.
- Courbure légère acceptée.
- Maximum: 34% de petits poteaux de 32 à 37 pieds
- Minimum: 66% de grands poteaux de 42 pieds et +

Pin gris, Pin rouge	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)	
	92 pi	66 po	10 po et +	425 $/Poteau
	87 pi	64 à 66 po	10 po et +	380 $/Poteau
	82 pi	62 à 66 po	10 po et +	310 $/Poteau
	77 pi	60 à 66 po	10 po et +	275 $/Poteau
	72 pi	57 à 66 po	9 po et +	250 $/Poteau
	67 pi	51,5 à 58 po	9 po et +	210 $/Poteau
	62 pi	50 à 56 po	8 po et +	205 $/Poteau
	57 pi	48 à 54 po	8 po et +	180 $/Poteau
	52 pi	47 à 53 po	8 po et +	150 $/Poteau
	47 pi	42 à 48 po	8 po et +	110 $/Poteau
	42 pi	39 à 46 po	8 po et +	88 $/Poteau
	37 pi	34 à 42 po	7 po et +	53 $/Poteau
	32 pi	30 à 36 po	7 po et +	48 $/Poteau

BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. Deschambault, Portneuf
Gaétan Couture : (418) 875-0571 ; Cell. : (418) 455-6540

Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 $/Mpmp
	10 pi	14 po et +	400 $/Mpmp
	12 à 16 pi	12 po et +	375 $/Mpmp
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 $/Mpmp
	25 à 30 pi	12 po et +	110 $/Billes

Producteurs forestiers reconnus

Prolongation de la mesure d'étalement du revenu

Le 25 novembre 2025, le ministre des Finances Éric Girard a publié une Mise à jour économique et financière du Québec. Cette annonce contient plusieurs ajustements budgétaires et fiscaux dont : la prolongation de l'étalement du revenu pour les producteurs forestiers reconnus.

Prolongation de la mesure d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers reconnus

La mise à jour confirme la prolongation de la mesure d'étalement du revenu pour deux ans jusqu'au 31 décembre 2027, avec maintien du mécanisme de report sur dix ans. Cette disposition fiscale permet aux producteurs forestiers reconnus, qui détiennent un plan d'aménagement approuvé par le MRNF, de répartir le revenu provenant de la vente de bois sur dix exercices fiscaux plutôt que de l'imposer en totalité l'année de la transaction. Ce mécanisme est essentiel pour atténuer les effets des revenus irréguliers et concentrés lors des récoltes, qui pourraient autrement entraîner une charge fiscale disproportionnée lors d'une année donnée. Toutefois, la mesure comporte des limites : elle ne s'applique qu'aux revenus issus de la vente de bois en forêt privée, n'est pas rétroactive et exige une comptabilité rigoureuse pour respecter les règles d'étalement.

Cette prolongation répond à une demande prioritaire de la FPFQ et demeure un outil fiscal vital pour soutenir les revenus des producteurs et la mise en marché du bois en forêt privée.

Plan d'aménagement forestier

De nouveaux fonds pour bonifier

Par Marc-André Rhéaume, ing.f.,
Fédération des producteurs forestiers du Québec

Les propriétaires forestiers ont désormais la possibilité de faire bonifier leur plan d'aménagement forestier (PAF) pour y intégrer des éléments environnementaux supplémentaires, notamment concernant les milieux humides, les écosystèmes forestiers exceptionnels ou la présence d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire. Cette démarche vise à transmettre aux propriétaires des recommandations sur les mesures de protection à appliquer lors de leurs activités d'aménagement forestier.

Des fonds additionnels de 3 M$, issus du Plan nature 2030 du gouvernement du Québec, ont été confiés aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées afin de financer cette bonification par l'entremise des conseillers forestiers accrédités. L'objectif est ambitieux : réaliser la bonification de 3 600 plans d'aménagement forestier d'ici mars 2028.

Ce soutien gouvernemental découle des efforts soutenus de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), qui réclame depuis plusieurs années un meilleur appui aux propriétaires forestiers pour la gestion des milieux sensibles au bénéfice de la société. La FPFQ a également travaillé au cours des dernières années à identifier des mesures de protection des milieux sensibles adaptées à la forêt privée. Pour plus d'information sur ces mesures, visitez la section "conservation de milieux sensibles" sur le site www.foretprivee.ca.

Les propriétaires qui souhaitent faire réaliser un plan d'aménagement forestier ou améliorer celui en vigueur sont invités à contacter leur conseiller forestier. Celui-ci pourra les informer sur les options de bonification offertes grâce à ce nouveau budget.

Formulaire d'engagement

Pour être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, vous devez être présent lors de l'assemblée de secteur où vous êtes propriétaire d'un boisé.

À défaut d'être présent, vous pouvez poser votre candidature en remplissant le formulaire d'engagement ci-dessous et en le faisant parvenir par courriel au secrétariat du SPFRQ au spfrq@spfrq.qc.ca avant la tenue de l'assemblée de secteur. Ce formulaire d'engagement doit être signé devant témoin. Prenez note que le fait d'avoir rempli ce formulaire ne garantit pas votre nomination comme délégué.

Le propriétaire indivisaire, associé dans une société ou étant une personne morale (coopérative, compagnie, corporation, etc.) doit joindre au formulaire une procuration ou une résolution de son conseil d'administration le nommant à titre de représentant des autres personnes auprès du Plan conjoint.

Je,_____, certifie être un producteur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Je possède des propriétés forestières dans les municipalités suivantes : _____

Par la présente, j'accepte que ma candidature soit posée à titre de DÉLÉGUÉ ou de SUBSTITUT lors de l'assemblée de secteur. J'accepte aussi, si je suis nommé, d'agir à ce titre lors de toute assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue en **2026**.

Nom du producteur ou de l'entreprise :_____

Adresse :_____

Téléphone :_____

Courriel : _____
(Obligatoire)

Signature :_____
(du producteur ou d'un représentant autorisé)

Signature d'un témoin :_____

Signé à :_____, ce_____2026.

Saviez-vous que ?

Si votre lot est enclavé, c'est-à-dire dépourvu d'un accès pratique à la voie publique, vous pourriez exiger à l'un de vos voisins de vous fournir un passage sur son terrain afin de vous rendre à votre lot. Il s'agit d'une servitude légale de passage. Vous devrez alors lui payer une indemnité proportionnelle au préjudice que votre passage lui cause.

À défaut d'entente avec votre voisin, il pourrait être nécessaire de vous adresser à la Cour supérieure afin qu'elle déclare votre lot enclavé et qu'elle établisse l'emplacement de votre droit de passage (fixe l'assiette de la servitude légale).

Une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pourrait être nécessaire si vous utilisez votre droit de passage pour un usage autre qu'agricole, comme pour vous rendre à votre chalet.

L'implantation du passage dans un milieu humide ou hydrique pourrait également nécessiter avant de débuter les travaux, le dépôt d'une déclaration de conformité ou l'obtention d'une autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

D'autres autorisations et/ou permis pourraient être nécessaires selon votre situation.

–Me Justine Perron, avocate chez UPA Avocats

* Ce contenu constitue une vulgarisation de l'état du droit en vigueur au moment de la rédaction de celui-ci. Il ne s'agit pas d'un avis juridique. Pour connaître les règles applicables à votre situation, nous vous invitons à consulter un avocat.

Me Justine Perron
Avocate
UPA Avocats| 5185 Rue Rideau, Québec, (Québec) G2E 5S2
Téléphone : 438-795-5210 | Télécopieur : 450 463-5208
justineperron@upa.qc.ca | upa.qc.ca/avocats

UPA Avocats

Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinettes

Suivi dans les régions des Appalaches, Charlevoix et Côte-Nord

Par Marc-André Rhéaume, ing.f.,
Fédération des producteurs forestiers du Québec

Selon les inventaires aériens réalisés l'été dernier par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), les superficies touchées par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont progressé de 25 % dans la région de Charlevoix, de 18 % pour la Côte-Nord et une hausse de 14 % dans la région des Appalaches, atteignant près de 159 000 hectares.

On observe une aggravation de la défoliation causée par la tordeuse dans les secteurs de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Hilarion, Les Éboulements et de Sacré-Cœur jusqu'à Forestville. Cette année, on constate une augmentation notable des superficies classées en défoliation modérée. Bien que les défoliations légères ou modérées ne devraient pas entraîner de mortalité des arbres à court terme, la situation demeure préoccupante et mérite une surveillance attentive des propriétaires.

En 2025, le programme d'arrosage avec l'insecticide biologique Btk a permis de protéger 1574 hectares dans la région des Appalaches, 150 hectares dans Charlevoix et 46 hectares sur la Côte-Nord. Les producteurs forestiers disposant d'un plan d'aménagement forestier peuvent bénéficier gratuitement du programme de protection des investissements sylvicoles de l'État, visant notamment les plantations et les peuplements ayant fait l'objet d'éclaircies. La mise en œuvre du programme est confiée à la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM), en collaboration étroite avec les conseillers forestiers. Pour être admissibles, les superficies à protéger doivent être transmises par les conseillers forestiers avant le 1er juillet de l'année précédant les arrosages.

Le Syndicat continue de suivre attentivement la situation en appuyant entre autres la cellule d'urgence provinciale pilotée par la Fédération des producteurs forestiers du Québec, en collaboration avec Groupements forestiers Québec, le MRNF et la SOPFIM. Visitez foretprivee.ca/tordeuse afin d'obtenir plus d'informations sur l'épidémie et bénéficier de conseils de gestion d'un lot boisé en période épidémique.

Évènement à venir

•Salon de la forêt – 21 et 22 mars 2026

C'est sous le thème : « Dans une forêt près de chez vous » que se déroulera la 47e édition du Salon de la forêt au Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval au 2325 rue de l'Université les 21 et 22 mars 2026. C'est un événement convivial qui met l'accent sur la découverte et l'exploration de chacun des domaines reliés à la forêt. Une foule de kiosques, des ateliers, des conférences, des concours et des jeux vous y attendent. Consultez le site Web ou la page Facebook pour l'horaire et la programmation de l'événement ssf.ffgg.ulaval.ca/salon-de-la-foret/.

L'Information du FORESTIER Région de Québec SPFRQ

Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
Financement : Le Fonds d'aménagement forestier
Direction : Vincent Lévesque,ing.f.
Responsable de la rédaction : Caroline Houde,ing.f.
Collaboration : Martin Bélanger,ing.f.

Montage : Michel Greco
Impression : Hebdo Litho
Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec
Tirage : 7900 exemplaires
Dépot légal : 3e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)
Poste-publications :
Convention de la Poste-publications numéro 40032265
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
Courriel : spfrq@spfrq.qc.ca